Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20260126-20260103-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt six, le 26 janvier à 19h00*, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 20/01/2026.*

Etaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, P. ROUSSEL V. FECAMP, C. CORBIERE, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, S. DUTEIL, S. MIGNOT, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*
Etaient absents excusés *: D. MELLET (pouvoir à R. DENIEL).*
Etait absente *: F. DAVID.*
Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire

N° 2026-01-03

REMPLACEMENT CASSETTES CHAUFFAGE SALLE RAYMOND PROT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de changer des panneaux rayonnants au plafond de la cuisine de la salle Raymond PROT qui sont hors d'usage.

Un devis a été demandé à la société EURL Constant CHATELAIN pour réaliser ces travaux dont le montant s'élève à 664.56 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide, à l'unanimité, de changer les panneaux rayonnants de la cuisine de la salle Raymond PROT et accepte le devis de la **société EURL Constant CHATELAIN** pour un montant de **664.56 € HT.**
- Dit que la présente dépense sera inscrite à la section investissement du budget communal au **c/2315-33.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,